



Prévenir les désordres,
améliorer la qualité
de la construction

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

DÉCEMBRE 2017

ÉNERGIES SOLAIRES : LA FORMATION AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS DE L'AQC ET DE L'INES



Au cours du salon Batimat 2017, l'INES (l'Institut national pour l'énergie solaire) et l'AQC (Agence qualité construction) ont renouvelé et renforcé leur démarche en faveur de la qualité, de l'innovation et de la formation dans le domaine de l'énergie solaire et de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Ce partenariat INES/AQC est enrichi de nouvelles actions concrètes autour de sujets d'actualité, comme le stockage et l'autoconsommation.

Il se manifeste aussi dans le cadre de la Loi Montagne et de la stratégie générale pour le massif des Alpes du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), autour du programme ENERB'ALPES. Ce programme permet le suivi et la caractérisation des performances sur différentes typologies d'installations solaires, et vise à faire monter en compétence les acteurs régionaux travaillant en refuges et sites isolés.

Énergies solaires : la formation au centre des préoccupations de l'AQC et de l'INES

Le 10 novembre 2017, Christian SCHAEFFER, directeur de la Plateforme Formation & Évaluation de l'INES, et Philippe ESTINGOY, directeur général de l'AQC, ont donc tout naturellement renouvelé l'accord-cadre fixant l'ensemble de ces engagements et la feuille de route commune.



Le fichier JPEG Haute Définition de la photo est disponible sur notre site Internet www.qualiteconstruction.com, à la rubrique « Presse ».
Merci d'indiquer obligatoirement le crédit suivant : ©AQC.

Informations complémentaires - Demande d'interview :

Contacts Presse AQC :

Sylvain MANGILI - AQC/Délégation de Lyon

Tél. : 04 26 68 70 89 – E-mail : s.mangili@qualiteconstruction.com

Frédéric HENRY - AQC/Directeur des partenariats

Tél. : 01 44 51 03 57 – E-mail : f.henry@qualiteconstruction.com

Contact Presse INES :

Bertrand THERMOZ-LORCIERE - INES/Responsable commercial

Tél. : 04 79 26 44 33 – E-mail : bertrand.tl@ines-solaire.org



Présentation de l'Institut national pour l'énergie solaire (INES - Plateforme « Formation & Évaluation »)

Initié par le conseil général de la Savoie et la Région Rhône-Alpes, l'INES est le centre de référence en France dédié à la recherche, à l'innovation ainsi qu'à la formation sur l'énergie solaire et l'efficacité énergétique. L'INES compte aujourd'hui 450 collaborateurs (techniciens, ingénieurs et chercheurs) sur un site de 22 000 m² doté des meilleurs équipements.

La plateforme « Formation & Évaluation » propose une offre complète de formations en présentiel et e-learning, sur le solaire thermique, le photovoltaïque et l'énergétique du bâtiment au travers de plateaux techniques uniques en France. Ces formations s'appuient d'une part sur la plateforme « Recherche & Innovation » et d'autre part sur de l'évaluation d'installations *in situ*. La proximité des équipes des deux plateformes permet de placer la Plateforme « Formation & Évaluation » de l'Ines au cœur de l'innovation technologique et au centre des enjeux de la formation notamment au travers de programmes européens majeurs. La plateforme intègre également l'information des professionnels, mais aussi l'appui technique au cours des activités d'expertises.

la Plateforme « Formation & Évaluation » de l'Ines développe aussi des actions à l'international en direction de partenaires multiples (institutionnels, industriels, écoles et centres de recherche) afin de participer au développement des filières Solaire & Bâtiment sur ces territoires.

<http://www.ines-solaire.org/>



Présentation de l'Agence qualité construction (AQC)

Créée en 1982, l'AQC, association loi de 1901, regroupe les principales organisations professionnelles de la construction autour d'une même mission : prévenir les désordres dans le bâtiment et améliorer la qualité des constructions. Elle garantit aux acteurs de la construction un cadre de travail unique et neutre, structuré en trois pôles : observation, prévention, communication. Au niveau national, elle assure le suivi de programmes spécifiques : hier, le Programme Règles de l'Art Grenelle Environnement (RAGE) et, aujourd'hui, le Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique (PACTE).

Depuis le début de l'année 2015, l'AQC a choisi de renforcer son action de prévention et d'observation en l'inscrivant dans un dialogue permanent avec les acteurs locaux. Elle a créé pour cela trois délégations régionales à Bordeaux, Lyon et Strasbourg. La présente convention initiée par la Délégation Régionale à Lyon, s'inscrit dans cette volonté.

www.qualiteconstruction.com